



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

ORPI France Gestion

PRESTATIONS		HONORAIRES HT <i>(montant, base de calcul, taux)</i>	
GESTION LOCATIVE	Gestion courante <i>(à la charge du bailleur)</i>	10,00 %	
	Prestations particulières <i>(à la charge du bailleur)</i>	Garantie des Loyers Impayés	2,50 %
		Forfait Administratif	2,50 €/mois par lot
		Aide à la déclaration fiscale	90,00€
		Vacations horaires (expertises, sinistres, suivi de dossier, subventions, représentation du Mandant...)	90,00 €/heure
		Honoraires suivi travaux	3 % du montant TTC
LOCATION	Honoraires Etat Des Lieux (par partie Propriétaire et Locataire)	2,50 €/m ²	
	Honoraires part Propriétaire	Plafond Loi ALUR	
	Honoraires part Locataire	Plafond Loi ALUR	
	Honoraires entremise (à la charge du Propriétaire)	350,00€	
	Honoraires code civil / parking	1 mois de loyer CC + TVA	
	Honoraires baux commerciaux - charge preneur	30 % du loyer annuel HT HC	
	Honoraires renouvellement baux commerciaux - charge preneur	au réel sur note d'honoraires	
	Forfait renouvellement bail habitation (par partie Propriétaire et Locataire)	90,00€	
		<i>tarif en vigueur au 01/07/2024</i> TVA au taux en vigueur	